



La MLC un centre socio-culturel

pages 18-19

RETOUR EN IMAGES



Eco-pâturage

LA VIE À CESSON



Poste de Police Municipale

PORTRAIT



Anatol AXION



SORTIR PLUS Une action sociale

La situation sanitaire évolue et l'aide aux courses « COVID -19 » est arrêtée pour laisser place aux autres aides, accessibles dès 75 ans.

Ainsi, SORTIR PLUS répond aux besoins liés à vos achats en dehors du domicile (accompagnement aux courses) et à tous les autres déplacements accompagnés qui vous sont nécessaires.

Chez vous, l'AIDE A DOMICILE MOMENTANEE vous permet également d'obtenir un soutien ponctuel (courses, préparation de repas) face à une situation temporairement plus difficile.

SORTIR PLUS

C'est quand vous voulez

Aller chez le coiffeur, retrouver votre famille et vos amis, faire vos courses, aller chez le médecin, assister à une sortie organisée...

VOUS AVEZ 75 ANS ET PLUS, ET VOUS ÉPROUVEZ DES DIFFICULTÉS À VOUS DÉPLACER POUR VOS SORTIES QUOTIDIENNES ?

À votre demande et quand vous le voulez, votre caisse de retraite complémentaire met à votre disposition SORTIR PLUS pour vous accompagner, à pied ou en voiture.

Des conseillers dédiés organisent votre sortie avec vous. Ensemble, vous choisissez un accompagnateur qui viendra vous chercher à l'heure convenue et vous conduira où vous voulez. Selon le cas, il peut rester à vos côtés, vous attendre ou revenir vous chercher. Il vous raccompagne à domicile.

Contactez-nous

N° Cristal : 0 971 09 09 71

Appel non surtaxé

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Échanger avec un conseiller, en toute confidentialité

site : <https://www.sortir-plus.fr/>

Rencontre des entrepreneurs Initiative de Grand Paris Sud

Christophe CORNU, créateur de « So Coo'c » en 2021, un cuisiniste sous franchise à Cesson, sur la zone commerciale WoodShop, s'est vu remettre un chèque de 30 000 € (Prêt d'Honneur Création) des mains de Messieurs Alban BAKARY, conseiller communautaire délégué en charge de l'entrepreneuriat à Grand Paris Sud et Loïc DUPONT, président de l'association Initiative Melun Val de Seine et Sud 7.

L'objectif commun est de mettre à l'honneur les entrepreneurs qui ont bénéficié de l'accompagnement et du financement de l'association Initiative Melun Val de Seine et Sud 77, à laquelle l'agglomération Grand Paris Sud adhère pour que leurs services bénéficient à l'ensemble des habitants du territoire.



Permis de conduire Quels délais pour récupérer ses points ?

<http://Service-Public.fr> fait le point sur les délais et les conditions de récupération des points du permis de conduire en cas d'infraction.

Infraction avec perte d'1 seul point	Infraction relativement grave	Infraction grave
Exemple : excès de vitesse inférieur à 20km/h	Exemple : changement de direction sans clignotant	Exemple : arrêt au feu rouge non respecté
Quel délai de récupération ?		
6 mois	2 ans	3 ans
Quelles conditions pour récupérer le(s) point(s) dans ce délai ?		
Ne commettre aucune nouvelle infraction durant ce délai		
Ne pas avoir déjà des points à récupérer à la suite d'une infraction grave		
À partir de quand démarre le délai ?		
A partir de la date définitive de l'infraction	A partir de la date définitive de la dernière infraction commise	



Olivier CHAPLET

Maire de Cesson
Vice-président en charge des
mobilités de Grand Paris Sud

L'été arrive à grands pas et les premières chaleurs et beaux jours nous donnent un avant-goût de l'été.

Cette période si particulière de l'année est toujours, malheureusement aussi, celles du retour de certaines incivilités. Notre commune n'est pas épargnée et notre police municipale veille à préserver la tranquillité publique.

C'est dans ce cadre qu'elle a été sollicitée par la police nationale et la préfecture sur un rassemblement de véhicules tuning non autorisés. Le vendredi 13 mai, près d'une centaine de voitures avaient pris possession des parkings du centre commercial de Woodshop et plus de 200 personnes étaient venues en spectateurs.

Face à l'ampleur de ce rassemblement, nos 5 agents de la Police municipale en service de nuit, en partenariat avec les effectifs de police de la circonscription de Melun (17 fonctionnaires), ont mis en place une opération pour éviter les accidents et endiguer les comportements menaçants des conducteurs. Des périmètres de sécurité ont été installés avec notamment la présence de notre maître-chien. Plusieurs contrôles et interpellations ont eu lieu : 27 verbalisations, 28 flash-radar, une procédure pour échappement libre, une pour usage excessif du moteur et deux refus d'obtempérer constatés.

Vers minuit, toutes les forces de l'ordre présentes ont fait évacuer le site.

Les deux équipes de la police municipale sont restées jusqu'à plus d'une heure du matin pour s'assurer qu'il n'y ait pas de retour de véhicules.

Ces pratiques sont hélas de plus en plus fréquentes. Nous resterons vigilants et attentifs pour éviter de prochains rassemblements.

Il y a des rassemblements plus réjouissants heureusement et notre fête de la ville se prépare. Musique, animations festives, feu d'artifice, grands et petits auront l'occasion de s'amuser autour du thème : paix et couleurs. Rendez-vous le 25 juin 2022. J'espère vous y retrouver nombreux pour partager ce grand moment de convivialité.

Bel été à toutes et à tous.

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	2
EDITO	3
EN IMAGES	4 - 5
VIE À CESSON	6 - 15
■ Résidence Le Chemin	6-7
■ Travaux	8-9
■ Ferme Benoît	10
■ Déclassement du CV3	10
■ Enquête publique ZAC Centre-ville	11
■ Poste Police municipale	11
■ Les dépôts sauvages	12
■ Opération Tranquillité Vacances	13
■ Comité de développement durable	14
■ Recyclage téléphone	14
■ Les commerçants de Woodshop	15
JEUNESSE / VIE SCOLAIRE	16-17
INTERCOMMUNALITÉ	18-20
■ La MLC centre socioculturel	18-19
■ Des vacances actives	20
PORTRAIT	21
TRIBUNE	22
ÉTAT-CIVIL / BRÈVES	23

DIRECTEUR DE PUBLICATION Olivier Chaplet

COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier,
F. Réalini, I. Prévot, J. Heestermans, M-A Fayat,
J-M Belhomme, A. Bossaert

RÉDACTION Mairie de Cesson

PHOTOS / ILLUSTRATIONS Mairie de Cesson,
A. Micol, D. Tonon

CONCEPTION / RÉALISATION Mairie de Cesson

DISTRIBUTION Mairie de Cesson

IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur,
91230 Montgeron, 01 69 83 44 66

Imprimé à 4 700 exemplaires

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2022



RETOUR EN IMAGES

du 19 au 26 mars



Une semaine consacrée à la **Petite Enfance** sur le thème des « Retrouvailles ». Des conférences parents et professionnels, une exposition et un spectacle à La Citrouille pour clôturer cette semaine.

02 avril



21 avril



Nos nouveaux pensionnaires ont pris possession de leurs pâturages pour la plus grande joie des petits et des grands aussi. Et pour qu'ils profitent au maximum de leur séjour parmi nous, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de les nourrir. L'herbe de nos prairies leur suffit amplement.

23 et 24 avril



8 mai



La présence des élus du **Conseil Communal Jeunes** de Cesson a été particulièrement appréciée par les autorités civiles et militaires. Après la lecture du message de Madame la ministre déléguée, les jeunes élus ont souhaité rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie dans cette terrible guerre en choisissant quelques textes de grands poètes. Un de nos jeunes élus, **Arthur Chanut** a écrit son propre texte.

18 mai





Nicolas Josué nous a entraîné dans un parcours médiéval fantastique. Une exposition aux inspirations diverses telles que des lieux, des monuments, des personnages publics ou issus de films, séries ou jeux vidéo.



du 09 au 19 avril

L'association des commerçants de Cesson a organisé sa 2^{ème} édition du Concours des Œufs de Pâques. 84 enfants ont participé. Un grand merci à l'Atelier 120 – La saveur d'un bon pain – Boucherie Traiteur Cusac – Salon Ambre beauté – Ciseaux et Hair – Création Coiffure – Mercerie Leslie et Marianne – Banque LCL – Sur un coup de tête.

22 avril



Cesson a commémoré en cette journée la mémoire des déportés de la Seconde Guerre mondiale. Une **cérémonie** pour se souvenir et ne pas oublier.

du 02 au 25 mai



« **Regards** », où comment trois amies artistes se retrouvent sur des compositions de liaisons sensorielles avec leurs pensées les plus proches du naturel. De merveilleux regards !



Pour cette 15^{ème} édition des **Loisirs Créatifs**, 19 exposants ont dévoilé tous leurs talents. Un marché de l'artisanat qui se bonifie d'année en année.

Cette année, des **ateliers créatifs** (fleurs séchées et tricot) étaient proposés au public. Les animatrices, Martine, Edith et Annick n'ont pas chômé. Vif succès, à renouveler pour les prochaines années.

A l'occasion de ce salon, Monsieur le Maire a eu l'immense plaisir de fêter **les 100 ans** d'une fidèle parmi les fidèles, **Danielle ESTUR**. Personnage emblématique de notre ville, elle a participé à de nombreux salons artistiques et artisanaux.



Comment devenir un bon « trotteur ». C'est ce que nous a proposé notre prestataire « Two roule » lors de cette journée de sensibilisation à la **trottinette électrique**.



20 mai

Dans le cadre de la **fête des voisins**, les habitants de la rue du Verger se sont tous retrouvés sur « la butte » pour un grand moment de convivialité, d'échanges, et surtout instaurer la confiance et le respect entre voisins. Une belle initiative !

Résidence Le Chemin

UNE STRUCTURE ADAPTÉE POUR JEUNES MALADES ALZHEIMER OU MALADIES APPARENTÉES, GÉRÉE PAR L'AEDE*, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ouvert en février 2015, ce foyer d'accueil médicalisé (le premier en France) accueille des personnes âgées de plus de 20 ans et de moins de 60 ans ayant une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées ou souffrant de lésions cérébrales.

Ce lieu de vie accueille 50 personnes (42 places en hébergement dont 4 places d'accueil temporaires et 8 en accueil de jour) et permet d'améliorer leur qualité de vie, favoriser le maintien de leur autonomie le plus longtemps possible en plus de maintenir les liens familiaux. Cette structure dispose d'un important plateau technique médical et paramédical permettant d'optimiser les chances de réduire les effets de la maladie. Une nouvelle direction a pris possession des lieux courant de l'année 2021, Karima Mohamed, directrice territoriale, Shoba Annoussamy, directrice adjointe et Hamza Laoufi, chef de service. Ils ont souhaité redynamiser cet établissement et favoriser l'inclusion.

Environ 33 000 malades d'Alzheimer ont moins de 60 ans et aujourd'hui encore trop peu de lieux d'accueil sont à leur disposition.

*AEDE : Association des Etablissements Domaine Emmanuel

A Cesson, les moyens sont là pour offrir aux patients une meilleure qualité de vie.

- >> 4 000 m² dans une architecture adaptée et un environnement paysager
- >> Quatre unités de vie composées de chambres individuelles, avec salle de bain privative, et d'une salle à manger commune. Ces espaces permettent de limiter le nombre de personnes et favorisent les interactions entre résidents
- >> 2 chambres dédiées aux visites et à l'hébergement des familles éloignées
- >> 500 m² de locaux de soins (médecins, orthophonie, psychomotricité, kinésithérapie...), d'activités (salle des fêtes, de sport, d'informatique, bibliothèque...) dont une balnéothérapie, des salles pour les thérapies non médicamenteuses (musicothérapie, art thérapie...) et d'un grand jardin arboré et équipé en matériel de sport extérieur
- >> Une équipe pluridisciplinaire de 87 salariés spécifiquement formés à l'accompagnement de ces malades



Photo : APOLLO DRONE

DES ACTIVITÉS ET DES SOINS PERSONNALISÉS

La résidence est un lieu unique où les malades sont stimulés et les familles accompagnées.

Une attention particulière est portée aux souhaits et à l'expression des résidents, un projet personnalisé est élaboré avec eux en associant leurs familles.

« Avec une équipe composée d'aides à la vie quotidienne (coordonnateurs, aides-soignants, aides-médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux, moniteur éducateur...), nous proposons aux résidents des activités de loisirs, sportives et culturelles favorisant l'intégration sociale dans la vie de la cité et aussi des activités thérapeutiques pour offrir un meilleur confort de vie (balnéothérapie, kinésithérapie et toute une gamme de thérapies non médicamenteuses telles que la psychomotricité, le sport adapté, l'art thérapie, la musicothérapie). Des activités sont organisées et proposées quotidiennement. **Hamza LAOUFI**, Chef de service



DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

Divers temps de rencontre rythment les moments forts de l'année. Une fois par an, la fête des familles est organisée au sein de la Résidence. Cette année, elle aura lieu le 2 juillet sur la thématique de l'Inde. Des tournois sportifs (tennis de table, volley) et des Olympiades sont proposés entre résidents et professionnels. Des événements culturels tels que concert, gospel, magie et une passerelle avec des clubs sportifs sont autant de moments riches dans la vie des résidents.

Le 29 avril, un spectacle de danse animé par Vijay-Damien Poirier, éducateur sportif et conseiller municipal à Cesson a réuni une quinzaine de volontaires. Pendant plusieurs jours, grâce aux conseils avisés de Vijay, les résidents et professionnels se sont entraînés et ont proposé une chorégraphie à l'ensemble des personnes de l'établissement (résidents et personnels).



UN PARTENARIAT AVEC LA VILLE

En 2019, Cesson et la Résidence Le Chemin ont signé une convention de partenariat afin de mettre en œuvre des actions communes.

Ces actions permettent d'accompagner les résidents dans leur parcours de vie et contribuent à leur insertion au sein de la ville. Des rencontres sous forme d'ateliers ont été organisées avec le service Jeunesse (jeux de société et pâtisserie). Une participation au salon des Loisirs Créatifs a permis à certains résidents de se faire connaître et de partager avec les exposants leur passion commune.

« Je me félicite de cette collaboration. L'inclusion de la Résidence Le Chemin dans la Ville, les échanges intergénérationnels, la valorisation et la facilitation des actions ne font que conforter la vocation et les missions de chacun des partenaires. **Olivier CHAPLET**, Maire de Cesson

Le Covid passé et une nouvelle direction au sein de la structure devraient contribuer à reprendre activement nos relations antérieures.

Travaux, des hommes à votre service

Ils s'appellent Gérald, Benoît, Habib, Diégo et Jean-Pierre et font partie de l'équipe voirie de Cesson.

Travailleurs souvent de l'ombre, ils sont pourtant indispensables à l'aménagement et l'entretien de notre ville. Garants du maintien de la propreté des espaces publics, ils sont aussi responsables de l'entretien des bâtiments, des équipements publics et des travaux sur notre commune.

Leur tâche est immense et quotidienne mais elle est rendue difficile et souvent obscure, méconnue et parfois injustement critiquée.

Leurs missions sont multiples et variées et leur travail méritait bien un article dans notre journal municipal.

Nous vous offrons un petit tour d'horizons de leurs actions de ces derniers mois :

Les barrières de la passerelle au-dessus de la voie ferrée et celles route de Saint-Leu ont retrouvé une belle couleur **1 2**.

La passerelle du Jardin sous le Vent a fait l'objet d'une restauration.

Matérialisation d'une place PMR et pose d'un potelet sur le parking de l'école Jules Ferry **3**.

Marquage au sol des stationnements rue de la Rose des Vents **4**.

Traçage d'une ligne jaune anti-stationnement face à l'école Jules Ferry **5** et rue de la Roselière.

Dans la cour de l'école J. Ferry, traçage des lignes pour les exercices incendie **6** et désherbage complet sur les écoles J. Ferry et J. Prévert.

Changement du grillage de l'école J. Prévert **7**.

Reprise des jeux dans la cour de l'école Paul-Émile Victor **8**.

Pose de potelets avenue Charles Monier pour sécuriser les piétons **9** et traçage des places de stationnement rue du Poirier Saint **10**.

Pose d'une balise « EvoFlash » avenue Charles Monier. Contrairement aux balises standard qui clignotent de manière systématique et ne sont plus repérables par les usagers, cette balise crée une alerte visuelle en lien direct avec le comportement de l'automobiliste :

- Respect de la vitesse, la balise ne se déclenche pas.
- Excès de vitesse, la balise détecte le véhicule, clignote et alerte l'automobiliste. Elle permet ainsi de renforcer la signalisation déjà existante (piétons, école, zone dangereuse...).

- Munie d'une cellule photosensible, la balise adapte sa luminosité pour une efficacité maximale. Elle est alimentée par panneaux solaires.

(Coût du matériel : 2 412 € et massif béton : 700 €) **11**.

Qu'il s'agisse de réparer, nettoyer, embellir, améliorer ou construire, les actions ne manquent pas pour décrire leurs missions. Autant de métiers pour répondre aux besoins de la ville, mais aussi aux demandes des cessonais qui ne faiblissent pas.

Des travaux de voirie nécessaires

Remplacement et pose de coussins Berlinois sur la commune, rues du Clos du Louvre, du Moulin à Vent, de Paris. Coût 33 210 € **1 2**.

Réfection de l'enrobé rue de la Plaine. Coût 18 058 € **3**.

Création d'un passage clouté rue du Gros Caillou avec abaissement du trottoir. Les gros travaux ont été effectués par l'entreprise Colas. Coût : 5 802 €.

La signalétique et la pose des poteaux ont été réalisées en régie **4**.

Le toboggan de l'école maternelle Paul-Émile Victor a été remplacé dans le cadre de la maintenance des aires de jeux **5**.

Blow patcher, une nouvelle technique de réparation de chaussée (type nids de poule). Cette technique de remplissage de gravillons et d'émulsion permet de boucher les trous, de desflacher ou rendre imperméable une partie de la chaussée. Coût de la prestation assurée par Colas : 11 784 € **6**.



Poursuite de l'opération immobilière de la ferme Benoît

Dans le cadre d'un premier permis de construire, Green City poursuit actuellement la construction de la résidence LE STENDHAL composée de 78 logements dont 26 sociaux sur la partie non bâtie, de la ferme.

Aujourd'hui, Green City élabore son projet sur la partie bâtie de la ferme en collaboration avec la ville conformément au nouveau Plan Local d'Urbanisme désormais en vigueur.

Pour ce site exceptionnel, le PLU comporte une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) s'imposant au promoteur.

Ainsi, le projet devra notamment conserver et réhabiliter les bâtis protégés.

Prenant en compte les enjeux et les contraintes, c'est un projet qui comportera 69 logements en accession destinés aux personnes âgées avec son club house. Ce projet laissera une grande souplesse pour que les habitants puissent organiser leur vie comme ils le souhaitent avec une possibilité d'activités communes.

26 logements sociaux sont prévus pour respecter les obligations de l'Etat. Le projet comportera également des locaux d'activités et commerciaux (un restaurant est envisagé). Un tiers lieu est également en étude.

Au total une surface de plancher de 4200 m² est retenue à ce stade de mise au point du projet. Une liaison douce ouverte au public sera aménagée de la rue du Gros Caillou vers le projet actuellement en cours sur le Poirier Saint en direction de l'avenue Charles Monier, de la gare et le centre-ville.

Ce site emblématique de la ville ainsi réhabilité constituera un pôle de vie et d'animation dans ce quartier de la commune répondant à une volonté communale exprimée dans le nouveau PLU.

Depuis le 9 juin, la rue du Gros Caillou est à nouveau ouverte.

Déclassement du CV 3 Enquête publique

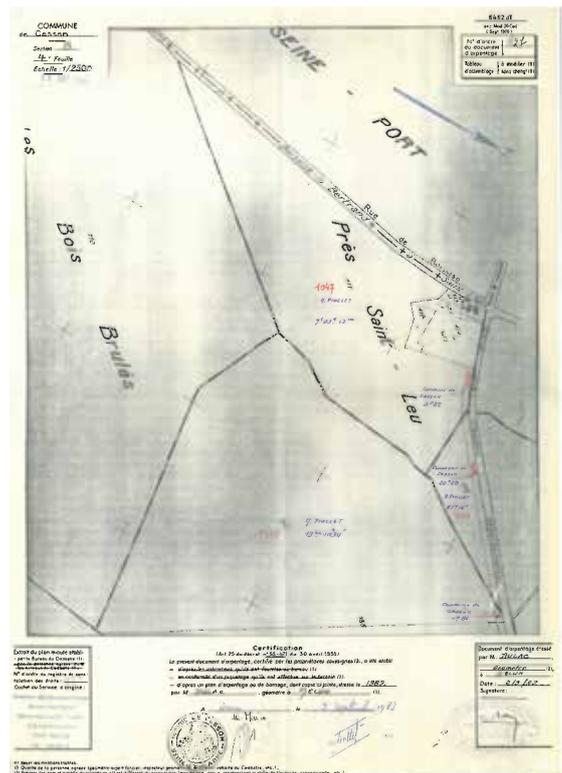
Lancée à l'initiative de la commune de Seine-Port, une enquête publique relative au déclassement partiel du chemin vicinal n°3 (reliant Saint Leu à Boissise la Bertrand) en vue de sa cession à la Marine, s'est déroulée du 9 au 23 mai dernier.

La commune de Cesson a fait part de ses observations sur la nécessité notamment de pérenniser les accès aux propriétés riveraines du chemin et d'avoir la garantie de continuité sur l'aménagement et le bon entretien des fossés afin de maintenir les écoulements hydrauliques.

Lors de cette enquête, la Ville a mis en évidence, en s'appuyant sur d'anciens documents cadastraux, que ce chemin ne se trouve pas uniquement sur la commune de Seine-Port mais également sur notre commune.

Le rapport du commissaire enquêteur est attendu pour connaître la suite que la commune de Seine-Port réservera à cette situation.

Le Maire de Cesson a saisi son homologue de Seine-Port pour que les intérêts de notre commune soient préservés.



ZAC de Cesson Centre-Ville

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

La ZAC Centre-Ville est en cours de réalisation par l'EPA de Sénart, l'aménageur.

Afin de poursuivre l'acquisition des terrains par voie d'expropriation si cela se révèle nécessaire, cette enquête initiée par l'Etat permettra de déclarer d'utilité publique l'opération et donner ainsi à l'aménageur les moyens de poursuivre la réalisation de la ZAC.

Elle a lieu depuis le 7 juin jusqu'au 22 juin inclus avec la tenue de 3 permanences en mairie de Cesson. **La dernière permanence se tiendra le 22 juin de 14h à 17h30.**

Le détail du dossier se trouve sur le site internet de la mairie : <http://zac-centre-ville-cesson.enquetepublique.net>

Un registre pour recueillir vos observations est ouvert sur internet : zac-centre-ville-cesson@enquetepublique.net

Le dossier de l'enquête version papier ainsi qu'un registre papier sont à votre disposition en mairie, consultables au service urbanisme.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Urbanisme au 01 64 10 12 84 ou par mail : urbanisme@ville-cesson.fr

Attention, le service urbanisme est désormais fermé au public le jeudi.



Le poste de Police municipale

LE CHANTIER PROGRESSE

Les équipes du gros œuvre ont travaillé durement pendant le week-end de l'ascension pour permettre au charpentier d'intervenir au plus vite.

Nous espérons voir arriver la couverture à la fin du mois.

Comme indiqué dans les précédentes éditions, la livraison du nouveau poste de Police est prévue à la fin de cette année.



Le ras-le-bol des dépôts sauvages

Ils sont peu nombreux mais ils gâchent le quotidien de tout le monde et l'image de la Ville est dégradée. Il faut malheureusement constater que, malgré toute une série d'efforts entrepris en matière de prévention, certaines incivilités continuent de se produire sur notre territoire.

Les photos illustrent parfaitement le comportement irresponsable de certains administrés. Malgré une collecte optimum de tous nos déchets et la présence d'une déchetterie à quelques kilomètres, force est de constater que cela ne suffit pas à certains d'entre nous. Par leur comportement, ils font supporter à la commune un coût d'entretien important (environ 100 000 € à l'année).

Les dépôts clandestins ou encore le non-respect des horaires de dépôt des déchets ménagers sur la voie publique obligent l'équipe de voirie en charge de la propreté de la ville à se détourner de leurs missions initiales et à passer une grande partie de leur temps à ramasser et à nettoyer les sites (près de 100 h par mois avec utilisation d'un véhicule et matériels appropriés).



RAPPEL À LA LOI

Tout objet déposé sur les trottoirs en dehors des dates et horaires de collectes prévues par la ville est considéré comme un dépôt sauvage. Au même titre pour les personnes qui laissent leurs conteneurs d'ordures en dehors des collectes.

UN APPEL À PLUS DE CIVISME

En 2019, la ville a souhaité faire de la qualité de ses espaces publics une de ses priorités en lançant une grande campagne de propreté. Il est de notre devoir à tous de préserver notre cadre de vie. Ces cimetières sauvages polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent nos paysages. Nous devons tous être partenaires de la propreté, respectons ces règles et prévenons les actes d'incivilité.

LES DÉPÔTS SAUVAGES : UNE INFRACTION À 135 €

Les dépôts sauvages d'encombrants et de poubelles sur l'espace public sont interdits.

Depuis le décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, les dépôts sauvages sont passibles d'une contravention de classe 4 à 135 € à régler dans les 45 jours et passé ce délai, l'amende passe à 375 € (infraction au R634-2). En cas de non-paiement, le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (voire jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, s'il est utilisé pour transporter les déchets).

LA DÉCHÈTERIE DE RÉAU VOUS ACCUEILLE TOUTE L'ANNÉE

Horaires d'été (01/04 au 31/10)
Du lundi au vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 19h
Dimanche de 10h à 13h

Tél : 08 00 81 49 10
<https://www.grandparissud.fr/equipements/decheterie-de-reau>

Rappel sur le bruit

Pour ne pas troubler le repos ou la tranquillité publique, les travaux de bricolage et de jardinage avec utilisation d'engins à moteur sont réglementés par un arrêté préfectoral (n°19ARS41SE du 23/09/2019) et sont uniquement autorisés :

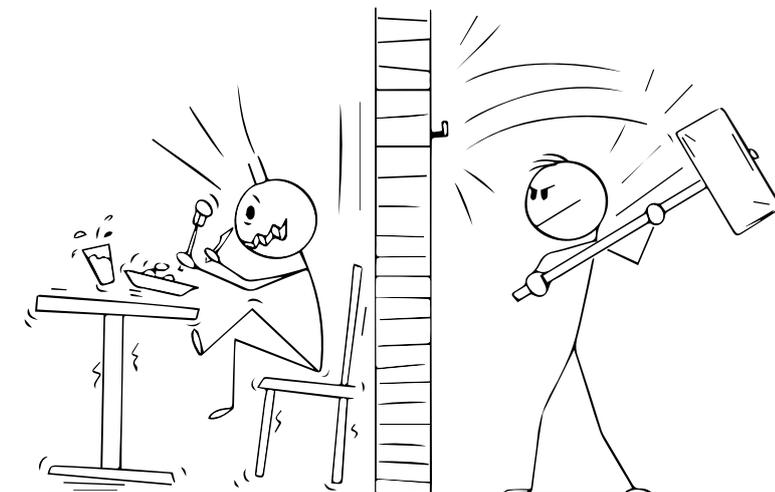
- du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Faire la fête, oui ! mais en respectant ses voisins !

Il n'est jamais permis de faire du bruit et de causer des nuisances à son voisinage direct. Il est donc primordial de faire preuve de « bon sens » et de « responsabilité individuelle ». Lorsqu'ils sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de « tapage nocturne ».

Aussi, dans le cas d'une préparation de fête privée à votre domicile, pensez à respecter de simples règles de bon voisinage : prévenez vos voisins et assurez-vous de ne pas dépasser les limites du « raisonnable » (niveau sonore et horaires tardifs).

Les infractions aux dispositions du présent arrêté peuvent être constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents. Les nuisances peuvent faire l'objet de contravention de 3^{ème} classe avec des amendes pouvant s'élever à 450 €.



Le centre d'information sur le bruit (CIDB) vous propose toutes les réponses sur le bruit et la gestion de l'environnement sonore : acteurs, outils, conseil sur son site www.bruit.fr

Opération Vigilance Été

Tout au long de l'année, la municipalité de Cesson met en place, avec la Police municipale, un service « Tranquillité vacances ».

Lorsque vous partez en vacances, vous pouvez ainsi signaler votre départ et la durée de votre absence aux forces de l'ordre. Avec les informations transmises par les habitants, la police dresse « une cartographie » des maisons inoccupées. La surveillance des quartiers à fort taux « d'absentéisme » peut être alors accentuée en liaison avec la Police nationale.

Les équipages de Police effectueront des rondes aux abords du domicile.

Les fiches de surveillance sont disponibles à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur le site Internet de la ville rubrique Vivre à Cesson / Prévention - Sécurité - Santé / Police municipale, paragraphe «A votre service»



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Appel d'urgence Police (24h/24)
faire le « 17 »

Commissariat de Moissy-Cramayel : 01 64 13 50 00

Commissariat de Savigny-le-Temple : 01 64 19 24 00

Police municipale :
01 64 41 63 13
portable : 06 07 05 16 48

Le comité de développement durable recherche des Cessonnais·es

Suite à l'approbation du Plan Local de Développement Durable, la mairie de Cesson recherche des habitantes et habitants souhaitant s'investir au sein du Comité de Développement Durable.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Comité de Développement Durable vise à réunir différents acteurs de la commune afin de suivre et mettre en œuvre les 80 actions en faveur du développement durable. Il regroupe des associations, commerçants, habitants, élus et jeunes. Il permet de créer un réseau de personnes engagées sur les thématiques suivantes :

- Environnement et biodiversité
- Alimentation
- Mobilités
- Solidarités
- Lien social
- Déchets
- Gouvernance
- Énergies et ressources
- Vie économique

COMMENT PARTICIPER ?

Si vous souhaitez rejoindre le Comité de Développement Durable, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : developpementdurable@ville-cesson.fr

Présentation de la mascotte du Plan Local de Développement Durable

Pour sensibiliser les habitants, nous accueillons une jolie chèvre qui devient la mascotte du Plan Local de Développement Durable. Elle nous rappelle les animaux de Cesson-la-Forêt et de la Plaine du Moulin à Vent qui broutent l'herbe pour le grand plaisir des petits et des grands.

Le nom de cette petite chèvre sera choisi par les Conseils Communaux Jeunes et Enfants et vous sera dévoilé dans le prochain Cesson Infos.



Donnons une seconde vie à nos téléphones

En France, des millions de téléphones mobiles dorment au fond de nos tiroirs et sont nocifs pour l'environnement, sauf si ceux-ci sont correctement recyclés.

C'est ce que propose Orange avec sa campagne pour la collecte de mobiles usagés. La Ville de Cesson s'associe à cette opération à visée solidaire, puisqu'au-delà des emplois qu'elle génère et de sa démarche environnementale, les bénéfices de cette opération seront reversés à Emmaüs International.

Déjà 15 millions d'anciens téléphones ont été recyclés par Orange.

Vous aussi rapportez les vôtres.

Vous trouverez un point de collecte à l'entrée de la Mairie pour y déposer vos mobiles usagés et leurs accessoires.



Les commerçants de Wood Shop

Avec près de 120 boutiques dans tout Cesson, la commune affiche une vitalité commerciale que les élus souhaitent préserver, renforcer et développer. Les commerçants se sont prêtés au jeu du portrait. Dans chaque édition de notre journal, nous mettons en avant leurs enseignes.



Concours d'éloquence au Collège Grand Parc : la finale

La tension était à son paroxysme le mardi 17 mai pour les quatre qualifiés de la finale du concours d'éloquence 2022 des élèves de 3^{ème} du Collège Grand Parc.

Parents, camarades de classe, ami(e)s, professeur(e)s étaient là pour encourager ces valeureux candidats. Solennellement, Mme Lucette Leroy, Principale du Collège a ouvert cette 3^{ème} édition du « Festival de Cesson », rappelant que l'éloquence est un Art que pratiquent les élèves de 3^{ème} A depuis la rentrée en français et en histoire-géographie.

MAIS QU'EST-CE QUE L'ÉLOQUENCE ?

Pour les élèves, c'est une grande aventure et un dépassement de soi qui permettent d'affronter les futures épreuves de la vie. C'est un gain en assurance et en confiance pour arriver plus fort(e)s au fameux « Grand Oral ».

« *Beaucoup de travail et d'investissement personnel ont été fournis par chacune et chacun de ces élèves* » précise Mme la Principale et d'ajouter « *Je remercie les élèves que j'encourage du fond du cœur, les membres du jury, Mme Charlyne Péculier, adjointe au Maire et M. Olivier Faure, député, les professeur(e)s Mme Christelle Bailleul, français et M. Nicolas Léonard, histoire-géographie sans qui rien de tout cela n'aurait pu avoir lieu* ».

PLACE AUX FINALISTES

Ils s'appellent Imane, Charline, Charlie et Mathis, quatre finalistes sortis des sélections effectuées en avril. Tour à tour, ils se lancent dans leur discours dont le thème était « L'amour peut-il sauver l'humanité ? ». Quelques minutes pour convaincre....

Une fois sur scène, la tension se dissipe peu à peu. Ils connaissent leur discours sur le bout des doigts ou le lisent en respectant les intonations. A chaque candidat, sa propre attitude, théâtrale ou naturelle. Ils ne manquent pas de diversité dans les sujets abordés et dans le style. Le jury et le public sont sous le charme. Le classement sera difficile à établir.

Quels que soient les résultats de cette finale, « le jeu en vaut largement la chandelle ». Ils ont fait passer leur message avec humour ou sérieux. Discourir devant un public n'est pas inné, c'est un travail acharné qu'ils ont mené avec leurs professeur(e)s pour parvenir jusqu'en finale. On ne peut qu'être humble devant un tel parcours. Cette soirée fut riche en émotions : une édition 2022 très réussie.



Le palmarès du concours d'éloquence :

- 1^{er} prix : Imane
- 2^{ème} prix : Charline
- 3^{ème} prix : Charlie
- 4^{ème} prix : Mathis



Je pédale pour fabriquer mon smoothie

Le temps du repas est aussi un moment privilégié de bien-être. Originale et ludique, Vélo-Smoothie™ est une animation participative associant activité physique et nutrition dans un environnement éco-friendly.

Cette action s'inscrit dans la démarche RSE du groupe Elios, du champ à l'assiette, le Positive Food Print Plan.

Pédale et mixe ton smoothie avec des fruits de saison, c'est ce qu'ont fait avec plaisir les élèves de l'école Jules Ferry sur le temps du midi. Et le résultat était à la hauteur de leurs efforts.

Favoriser la consommation de fruits frais et de saison, encourager l'activité physique, délivrer des messages nutritionnels et sensibiliser les enfants à l'utilisation des sources d'énergie « propres », tels sont les objectifs de cet atelier très apprécié.



Un atelier pour comprendre le développement durable au Lycée

Dans le cadre de la semaine de l'éducation au développement durable organisée depuis 2019 au lycée Sonia Delaunay, des interventions dans les classes de seconde et de première ont été effectuées tout au long de cette semaine.



« À cette occasion, j'animais un jeu pour calculer son empreinte écologique. Une superbe participation des élèves pour cette magnifique cause !

Arthur CHANAT, conseiller communal jeunes et lycéen



La démarche et le Label E3D

L'école Jean de la Fontaine s'est engagée dans une démarche globale de développement durable.

Grâce à ses projets éducatifs, son parcours et ses dispositifs dans la gestion de l'établissement, l'école a obtenu le diplôme de niveau approfondissement du label E3D.

Mme Gilat, Inspectrice de circonscription, Mme Prévot, adjointe au maire chargée de la petite enfance, de la politique scolaire et éducative et Mme Péculier, adjointe au maire chargée du développement durable et des nouvelles technologies de l'information et de la communication étaient présentes pour féliciter l'engagement des écoliers.



La MLC La Citrouille

CENTRE SOCIOCULTUREL DE CESSON VERT-SAINT-DENIS,
AVANCE AVEC VOUS !

La Maison des Loisirs et de la Culture veut toujours être à l'écoute des habitants, des professionnels, des bénévoles. Son agrément « centre social » lui a été attribué par la CAF 77 le 1^{er} octobre 2021 pour une durée de deux ans. Des actions se mettent en place. En voici un bref descriptif.

« En 2021, nous vous avons demandé de participer à l'élaboration du projet socioculturel via des sondages, des entretiens, des réunions. Ce travail de diagnostic a permis de renforcer la finalité de l'association qui est l'organisation de lieux de rencontre et de partage aussi bien pour les habitants que pour les partenaires de ces actions. Le projet issu de cette étude prévoit cinq objectifs généraux. Des actions en découlent et vous êtes invités à y participer. **Stéphane GRENE**, Directeur de la MLC

Axe 1 : Favoriser l'accueil, l'écoute et la participation des habitants (pôle accueil)

La MLC est en constante recherche d'éléments car les communes sont en perpétuelle évolution. Ainsi, des rendez-vous avec les habitants sont prévus, comme « le collectif des familles » qui réunit toute personne souhaitant donner son avis ou de son temps sur des animations développées par la MLC, pour les parents ou pour les familles.

Axe 2 : Favoriser le bien-être de l'ensemble des foyers de Cesson et Vert-Saint-Denis (pôle famille)

Des actions à destination des familles répondent à des besoins relevés dans le diagnostic. La MLC propose des sorties pour les familles comme celle organisée le mercredi 18 mai à la Maison de l'Environnement ou bien des ateliers pour favoriser le lien parent-enfant, comme l'atelier parent-bébé « chanter, jouer et bouger avec bébé » proposé le 3 juin à la MLC.

Pour répondre à la fracture du numérique, une équipe de bénévoles a mis en place un service gratuit (voir encadré ci-contre). De plus, un atelier numérique a lieu tous les jeudis à 10h, hors période de vacances scolaires, pour les habitants qui souhaitent s'y initier.

Axe 3 : Soutenir la réussite scolaire, éducative, ainsi que la jeunesse (pôle enfance et jeunesse)

Outre l'accompagnement à la scolarité soutenu dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), qui est mis en place sur les deux communes à destination des collégiens et en dehors du cadre scolaire, des projets de rencontres avec des écrivains et l'art du spectacle vivant sont prévus en partenariat avec les écoles des deux villes. Ainsi, « Potiron » permet aux écoliers et aux collégiens d'assister à au moins un spectacle dans une saison.

« Graine d'artiste » et « Graine de Citrouille », créés par des écoliers, permettent aux jeunes de rencontrer des écrivains de romans liés à la jeunesse.

Le projet de la salle de spectacle La Citrouille permet aux jeunes de monter sur scène avec de véritables conditions scéniques. Ils se produiront notamment dans le cadre de la fête de la musique de Cesson le samedi 25 juin 2022 à partir de 17h30 au stade Maurice Creuset.

« Comme nous sommes persuadés que le soutien de la jeunesse coïncide avec le soutien des parents, la MLC porte un projet Reaap (Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) de la Caf77. Il finance en partie les actions liées au bien-être des familles de l'axe 2 » indique Mélodie Loussot, référente familles au sein de la MLC.



MLC - La Citrouille
Cesson Vert-Saint-Denis
Centre Socioculturel

La MLC a été créée il y a 55 ans par un groupe d'habitants pour répondre à des besoins. Ce projet socioculturel propose de renouveler ce mouvement sur les deux communes. Vous pouvez participer à ces actions en tant qu'auditeurs ou acteurs. Nous accueillons tout le monde aussi grâce à l'ensemble des partenaires locaux.

Axe 4 : Favoriser le lien social et la vie dans les quartiers

Connaître ses voisins, les structures d'animation et les institutions du territoire, et les côtoyer, c'est s'ancrer véritablement sur son lieu d'habitation et participer à la richesse locale.

Connaissez-vous le Hacker'Lab de la MLC ?

De même, les partenaires des deux villes, dont les médiathèques et bibliothèques de Grand Paris Sud, les services municipaux, le tissu associatif, œuvrent pour créer 4 jours d'animation durant la saison estivale sur Cesson et Vert-Saint-Denis, « Les escapades ».

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET LITIGES

La MLC - La Citrouille, centre socioculturel de Cesson et Vert-Saint-Denis, propose un service mis en place par une équipe de bénévoles, pour accompagner les habitants dans des litiges de la vie quotidienne (emploi, consommation, ...) et difficultés administratives et/ou numériques (démarches en ligne, impression, scan).

Service gratuit - sur RDV - contact 01 60 63 32 93 ou secretariat@mlchouillon.com

Axe 5 : Être un lieu de rencontres interprofessionnels

Des déjeuners partenaires sont prévus dans le but de créer un réseau, de se concerter, d'agir et de créer ensemble des actions culturelles auprès de nos différents publics.

Vous pouvez trouver l'ensemble du projet socioculturel et toute la programmation des événements de la MLC sur le site www.mlchouillon.com.



Des vacances actives pour les 4-14 ans



Pendant les vacances scolaires, le Syndicat Intercommunal invite les jeunes cessonnois et verdonyois à découvrir de nouvelles activités sportives ou culturelles.

En partenariat avec des associations locales (Batterie Fanfare de Sénart, Cercle Intercommunal d'Aïkido, COV Escalade, Gymnastique Volontaire, Retraite Sportive du Balory), les éducateurs sportifs du Syndicat ont proposé un panel original et diversifié aux **114 enfants inscrits** aux stages d'hiver.

Deux stages artistiques animés par la professeure de l'école d'Arts plastiques, ont réuni **21 enfants** qui ont fait preuve de créativité.

Lors des vacances de Printemps, sport et culture ont fait bon ménage grâce au concours des intervenants associatifs habituels, auxquels se sont ajoutés les Klostréphobes Aïlés, Savigny Sénart Rugby et Sénart Taekwondo Hapkido.

Tous nos participants ont occupé sainement leurs journées et chacun (e) a pu cultiver ses plaisirs avec la pratique de plusieurs activités au complexe Jean Vilar de Vert-Saint-Denis la 1^{ère} semaine et au complexe Colette Besson de Cesson la 2^{ème} semaine.

Le beau temps a permis à certains de pratiquer des activités en plein air, telles que l'accrobranche, le base-ball, l'escalad'arbre, le rugby ou encore des sorties vélo.

Anatol AXION, le coeur en Ukraine

Surpris par la demande, il n'en a pas pour autant refusé l'interview. Il ne pense pas avoir fait une chose exceptionnelle seulement une chose normale pour aider une famille, des proches et une population qui subit les dommages collatéraux d'une guerre. Cet homme, c'est Anatol Axion. Né Ukrainien, naturalisé français, Anatol n'a pas hésité un instant à proposer son aide pour transporter les dons des cessonnois vers notre ville jumelle de Vicovu de Sus en Roumanie.

Après son service militaire à Kiev, Anatol, 20 ans, arrive en France avec un sac sur le dos. Il parle un peu français ce qui lui permettra de trouver très vite du travail dans le secteur du bâtiment. A force de travail, il se lance en tant qu'auto entrepreneur et dirige sa propre société. Il s'installe avec sa famille à Cesson en 2018.

Lorsque le conflit éclate, Anatol n'a qu'une envie, apporter son aide aux Ukrainiens. Dans un premier temps, il accueille au sein de son foyer une famille de réfugiés qui ont aujourd'hui trouvé un logement à Sceaux. Il les aide pour l'installation mais également sur le plan administratif.

Dans un second temps, il apprend que Cesson sans Frontières cherchait un moyen de transporter les dons des cessonnois (80% de vêtement, 20% de nourriture et de produits d'hygiène) vers notre ville jumelle en Roumanie qui accueille de nombreuses familles ukrainiennes. Anatol Axion nous confie « C'est un appel du coeur. J'ai le matériel pour aider et surtout j'ai la double nationalité qui me permet de circuler plus facilement. ». Il entreprend alors avec sa femme, de faire les 2 200 km à bord de sa camionnette chargée de dons de différents orga-

nismes. Au bout de 30h de route, il arrive à Vicovu de Sus où il sera accueilli par Vasile Iliuț le Maire. Peu de temps après avoir décharger une partie du camion, il se dirige vers la frontière Ukrainienne où il finira de décharger à un point de contrôle. « Les dons sont déposés à un point central et ils sont redistribués vers les sites suivant les besoins des communes. La police sur place contrôle tous les dons pour coordonner leur acheminement. »

"J'ai à nouveau été contacté par une école proche de Versailles, je prévois de faire un nouveau convoi humanitaire très prochainement." nous confie-t-il.

Nous remercions vivement Anatol Axion pour son grand coeur et son engagement envers son pays de naissance. Ces convois ont deux enjeux pour lui : humanitaires et émotionnels.



- 1 Suite à la collecte de Cesson sans Frontières, les dons ont été mis en carton puis chargés.
- 2 Arrivée le 8 avril 2022 à Vicovu de Sus en Roumanie
- 3 Façade de la mairie de Vicovu de Sus
- 4 M. Axion et sa femme rencontrent M. Vasile Iliuț, maire de Vicovu de Sus, le 8 avril à 8h
- 5 Déchargement du camion
- 6 Déchargement des dons en Ukraine
- 7 Frontière Ukrainienne

GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Urgence écologique : une nouvelle occasion manquée pour Cesson...

Comme vous le savez, l'environnement est l'un des enjeux du siècle à venir. C'est d'ailleurs en particulier sur cette question que nous nous sommes distingués de la liste de M. Chaplet lors des dernières élections municipales.

Il semble désormais que ce sujet soit devenu à la mode. Bienvenue aux nouveaux convertis à l'écologie ! Après avoir accumulé depuis plusieurs années les décisions malheureuses dans ce domaine, la majorité municipale a ainsi engagé en 2021 une procédure d'élaboration d'un Plan Local de Développement Durable (P.L.D.D.).

Malgré nos doutes, nous avons adopté une attitude d'opposition constructive, comme nous le faisons régulièrement. Nous avons ainsi remis une série de propositions sur lesquelles nous avons travaillé lors de l'élaboration de notre programme municipal : mise en place d'un tiers-lieu, création d'un réseau cohérent de pistes cyclables afin de faire reculer l'usage de la voiture sur le territoire de la commune, création d'une cantine municipale offrant des produits de qualité issus des circuits courts.

Certaines de nos idées avaient été retenues en commission, par exemple la plantation d'arbres fruitiers, la création d'îlots de fraîcheur dans la ville, une action pour favoriser l'acquisition et l'utilisation de composteurs par les habitants. Nous espérons qu'elles seront vraiment réalisées lors de cette mandature et que ce ne sont pas juste des mots couchés sur le papier.

Mais la présentation finale du projet par Madame Péculier, lors du dernier conseil municipal, a confirmé nos inquiétudes. En guise de politique environnementale, nous avons ainsi appris que la mairie s'engageait à remplacer des boiseries vermoulues dans les bâtiments municipaux, à refondre le site internet, ou encore installer une aire de jeu sur la plaine du Moulin à vent ! Nous avons eu la désagréable impression que tout cela se limitait à une petite opération de communication.

Parce que nous prenons nos concitoyens au sérieux, nous nous sommes abstenus lors du vote du P.L.D.D. Plusieurs des projets annoncés sont en fait un simple recyclage de projets déjà mis en œuvre, qui relèvent pour l'essentiel de la gestion du quotidien. Or il faut un véritable changement : la transition écologique doit devenir l'axe central des politiques municipales, et non pas un simple à côté sans traduction budgétaire. Dessiner des vélos sur le bitume comme dans la rue Montdauphin ne suffit ni à promouvoir les liaisons douces ni à sécuriser les déplacements des cyclistes.

Un réel tournant environnemental aurait été bien surprenant au vu des convictions politiques défendues depuis plusieurs années par la majorité... et des choix concrets qui en ont été la traduction. Nos propositions pour l'environnement ont, comme vous avez pu le constater, été régulièrement écartées. Nous nous sommes battus en vain pour la préservation de la prairie de la Ferme Benoit, ou encore pour la mise en place d'un partenariat entre la mairie et les copropriétés pour accélérer la transition vers des modes de chauffage non carbonnés.

La communauté d'agglomération de Grand Paris Sud a voté le Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T). Pourquoi notre commune ne s'est-elle pas appuyée sur ce dispositif pour élaborer son P.L.D.D. ? Pourquoi aucune planification des différentes actions n'a-t-elle été présentée ? Pourquoi, lors du débat d'orientation budgétaire, aucun financement spécifique n'a-il été prévu pour mener à bien les actions novatrices dont la ville aurait besoin ?

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org



Bienvenue à Cesson (pour une installation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022)

Vous venez de vous installer à Cesson ou vous y emménagez bientôt, merci de vous faire connaître en remplissant et en retournant ce bulletin en mairie ou en téléphonant au 01 64 10 51 00. Vous pouvez également remplir le formulaire sur notre site www.ville-cesson.fr

Une matinée d'accueil des nouveaux habitants sera organisée par la municipalité fin 2022 en mairie (sur invitation)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Date d'arrivée sur la commune :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Ils sont nés

Logan Rub-Zoo VA BOUA TCHOU né le 28 février 2022
 Belinay YÜCE née le 14 mars 2022
 Appoline Evelyne Bernadette LE MARRE POCLET née le 21 mars 2022
 Milàn, Hosep, Christian BUDAK né le 22 mars 2022
 Rym, Mongia, Pascale BOUHOUCHE née le 1^{er} avril 2022
 Paloma, Marie TIENDREBEOGO née le 11 avril 2022
 Adèle, Véronique, Hermine OLIVO, née le 26 avril 2022
 Lenny, Arnold LOTSU, né le 06 mai 2022

Ils se sont mariés

Charlotte Yvonne Yvette CHAPLET et Kévin Antoine ELIE, le 14 mai 2022
 Laura Beatriz PINTO et Loïc, Jean, Olivier PERES, le 28 mai 2022
 Mélanie, Aline, Suzanne BOUT et Jonathan, Maurice, Henri POGNON, le 28 mai 2022

Ils nous ont quittés

Yvette CHARRIER épouse RUSSO le 28 octobre 2021
 Monique, Marie, Radegonde PETIT veuve DUVERGER le 20 mars 2022
 Denise, Marie, Thérèse THOMAS épouse PIEL le 26 mars 2022
 Liliane Esther Roberte LEMAINÉ veuve DUVAL le 28 mars 2022
 Andreas, Hendrikus REDEKER le 16 avril 2022
 Raymonde, Rose TANGOULIS le 16 avril 2022
 Rajapoopathy PONNAMBALAM le 23 avril 2022
 Marie-Claire GATELLIER épouse CERIANI le 1^{er} mai 2022
 Dominique, Marie-Noëlle, Jacqueline CHAUSSON veuve GOUSSAULT le 05 mai 2022

Les titres d'identité en chiffres à Cesson

La Ville de Cesson est équipée d'un dispositif de recueil CNI et Passeports depuis février 2020.

Quelques chiffres : en 2021, le service a reçu 2246 usagers (dépôt de dossier CNI et/ou Passeport) dont 1101 viennent de Cesson, 423 de Vert-Saint-Denis et 244 du Mée-sur-Seine. Les 478 autres usagers viennent des communes avoisinantes mais aussi parfois d'autres départements.

Les rdv peuvent être pris en ligne ou par téléphone. Les créneaux internet peuvent être pris dans une période de 3 mois maximum, afin d'éviter que des rdv pris très longtemps en avance ne soient pas honorés.

Comme la plupart des communes équipées, Cesson a fait face, depuis le mois de février, à un afflux de demandes à l'approche des vacances d'été. De ce fait, les délais pour obtenir un rdv sont anormalement longs.

Le service population a donc ouvert des créneaux supplémentaires afin de recevoir le maximum de personnes. 1334 usagers ont déjà été accueillis depuis le début de l'année.

Bon à savoir : les CNI délivrées de 2004 à 2013 aux personnes majeures sont automatiquement prolongées de 5 ans pour la France (mais pas pour voyager). Plus d'infos sur www.diplomatie.gouv.fr

Le changement d'adresse sur une CNI et un passeport n'est pas obligatoire. En cette période chargée, les demandes de changement d'adresse sur les titres d'identité encore valables ne sont pas traitées par la Préfecture.

RECENSEMENT CITOYEN à 16 ans : La Journée Défense et Citoyenneté

Inscription dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.

Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents

Inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou via le site Internet de la Ville www.ville-cesson.fr rubrique Ma Mairie > démarches administratives > démarches en ligne

Ou inscription à la Mairie auprès du service population.

Fête Ville Musique



Paix & Couleurs

Samedi
25
juin

**Stade
Maurice
Creuset**

à 10h00
Concert et danse
(Parvis de la Mairie)

de 14h à 17h30
Animations festives

de 17h30 à 22h30
Concerts

à 20h00
Paëlla
sur réservation
07 71 12 56 49

à 21h00
Loïc
DESPLANQUES

à 23h00
Feu d'artifice

